
ABOU DABI – Réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité

Judi 2 novembre 2017 – 10h30 à 11h30 GST

ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

RAM MOHAN : [...] spécifiques. [Inaudible] ici, dans la salle, va être médiateur.

Donc il y a six points à l'ordre du jour. Ce que nous prévoyons de faire, c'est de passer en revue ces six points à l'ordre du jour, selon le programme prévu. Et s'il y a ensuite des questions, des commentaires, le Conseil d'administration s'assurera d'en prendre bonne note et de répondre par écrit au SSAC.

Nous avons des membres du personnel des opérations qui prennent des notes, et j'ai la responsabilité de voir s'il y a des actions et du suivi à assurer par rapport à cela.

Sans plus attendre, nous allons commencer. Puis-je demander à John de commencer et de faire un petit tour de table pour que chacun se présente et dise qui il est, quelle est son affiliation ?

JOHN LEVINE : Bonjour. John Levine, SSAC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

JONNE SOININEN : Jonne Soininen, Liaisons IETF.

GEORGE SADOWSKY : George Sadowsky, membre du Conseil d'administration.

JEFF BEDSER : Jeff Bedser, SSAC.

PATRICK JONES : Patrick Jones, invité à cette réunion, membre du SSAC.

MERIKE KAE0 : Merike Kaeo, SSAC.

CRISTIAN HESSELMAN : Cristian Hesselman, SSAC.

ROBERT GUERRA : Robert Guerra, SSAC.

BENEDICT ADDIS : Benedict Addis, SSAC.

RUSS MUNDY : Russ Mundy, SSAC.

GEOFF HUSTON : Geoff Huston, SSAC.

JIM GALVIN : Jim Galvin, vice-président SSAC.

RAM MOHAN : Ram Mohan, SSAC.

PATRIK FALTSTROM : Patrik Faltstrom, président du SSAC.

ROD RASMUSSEN : Rod Rasmussen, SSAC et j'espère président du SSAC dans un avenir proche.

JULIE HAMMER : Julie Hammer, vice-présidente entrante du SSAC.

KAVEH RANJBAR : Kaveh Ranjbar, liaison du SSAC au Conseil d'administration de l'ICANN.

RON DA SILVA : Ron da Silva, membre du Conseil d'administration.

WENDY PROFIT : Wendy Profit, ICANN org.

MIKE SILBER : Mike Silber.

MATS DUFBERG : Mats Dufberg, je suis participant.

CHRIS DISSPAIN : Chris Disspain, Conseil d'administration de l'ICANN.

RINALIA ABDUL RAHIM : Rinalia Abdul Rahim, Conseil d'administration.

MAARTEN BOTTERMAN : Maarten Botterman, Conseil d'administration.

LITO IBARRA : Lito Ibarra, Conseil d’administration.

AKINORI MAEMURA : Akinori Maemura, également Conseil d’administration.

AVRI DORIA : Avri Doria, membre entrant au Conseil d’administration.

STEVE CROCKER : Steve Crocker en transition.

RAM MOHAN : Merci. Sans plus attendre, je vous cède la parole Patrik pour présenter notre premier point à l’ordre du jour.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Alors, ce que j’aimerais faire, c’est permettre au président entrant et vice-président entrant, Rod et Julie, du SSAC, de bien vouloir se présenter. Rod.

ROD RASMUSSEN : Merci Patrik. Et si tout se passe comme prévu, j'attends avec impatience de prendre les rênes de la présidence du SSAC, un poste qui va être difficile à pourvoir après le passage de Patrik. Je suis très heureux et honoré d'assumer ce poste.

Et cette semaine à l'ICANN, j'ai eu l'occasion de participer pleinement à ces réunions, à ce travail, et j'attends avec impatience l'interaction avec le Conseil d'administration. Je sais que le Conseil d'administration attend de notre part un grand travail. Je sens que nos membres, au SSAC, sont tout à fait préparés. Il y a un certain nombre de membres, Jim et d'autres membres au SSAC qui sont avec nous depuis de nombreuses années. Donc il y a beaucoup de choses en cours. Je connais beaucoup d'entre vous, mais pas tous. Alors quelques infos sur moi-même.

J'ai été professionnel en cybersécurité. J'ai créé une entreprise qui a travaillé sur la question de l'utilisation malveillante et toutes les questions constantes sur lesquelles on travaille ici à l'ICANN. Donc on a essayé de sensibiliser et de construire un consensus autour de toutes ces questions. Clairement, je n'y suis pas encore arrivé, mais on continue d'essayer.

En tout état de cause, cette entreprise a été rachetée il y a quelques années. Donc j'ai tout le temps du monde pour

travailler sur ce genre de choses. Je fais un travail ici et je fais un travail de volontaire aussi avec le groupe antihameçonnage. Donc je serai très heureux d'avoir le temps de répondre aux questions. Mais vous pouvez également m'arrêter dans les couloirs.

RAM MOHAN :

Si vous avez des questions, Julie et Rod, étant donné que nous avons encore 11 minutes, donc Julie, si vous terminez dans les cinq prochaines minutes, peut-être qu'on aura le temps de prendre des questions.

JULIE HAMMER :

En fait, je ne sais pas ce que ça veut dire pour le SSAC lorsque je dis-moi aussi que, comme Rod, je suis à la retraite. Peut-être que cela veut dire que nous avons suffisamment de temps à consacrer au SSAC, parce que c'est un travail effectivement très important.

Donc quelle est mon expérience ? J'ai travaillé dans le secteur militaire, dans l'armée de l'air australienne pendant 30 ans. Et j'ai travaillé sur le secteur électronique et sur le système de commande de contrôle. Et enfin, j'ai fini à la tête du service à un niveau de direction très élevé. Ensuite, j'ai passé neuf ans au

conseil d'administration de .au et j'ai fini ce mandat l'année dernière. Donc c'est dans le contexte de .au que j'ai commencé à venir de temps à autre aux conférences de l'ICANN, mais non pas de manière régulière. Et ensuite, on m'a demandé si je voulais être liaison ALAC au SSAC, si j'acceptais que mon nom soit présenté, et être ensuite membre de plein droit au SSAC. Et avant de le faire, j'ai pensé. « Attendez, il faut que je réfléchisse ». Je me suis orientée vers Bruce Tonkin et Chris Disspain qui m'ont dit, « Non, ça ne va pas te prendre trop de temps ; ne t'inquiète pas ». Et après avoir passé beaucoup de temps consacré à l'ALAC et au SSAC, et en ayant profité au mieux de ces deux communautés, je suis donc tout à fait prêt à assumer mon rôle de vice-présidente du SSAC.

Et ce que j'aime beaucoup par rapport à ce que j'ai fait, c'est de pouvoir le faire avec la communauté, en travaillant avec le CCWG. Donc j'espère qu'au SSAC je vais avoir l'opportunité de continuer à connaître beaucoup de gens et à travailler en coopération avec beaucoup de gens.

RAM MOHAN :

Merci beaucoup Julie. Il faut également dire que Cherine Chalaby, président entrant, nous accompagne aujourd'hui. Est-ce qu'il y a des questions à l'intention de Rod ou Julie ?

Bien. Merci.

Patrik, pour le prochain point.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Donc prochain point à l'ordre du jour, processus de révision. J'aimerais dire au Conseil d'administration que le SSAC a compris qu'il y a un retard par rapport à la révision externe du SSAC. Un retard dû à la sélection du Conseil d'administration par rapport à l'organisation de cette révision. Et, quel que soit le délai, pour quelque motif que ce soit, le SSAC souhaite que le Conseil d'administration veuille dire qu'il ne s'agit pas d'un délai qui est dû à notre volonté.

Il y a une révision interne du SSAC qui est en cours ; bien entendu, il y a des différences entre une révision interne et externe. On n'en est pas encore là. Donc on avance avec notre révision.

Y a-t-il des commentaires là-dessus ? Rinalia.

RINALIA ABDUL RAHIM : Bonjour. Moi je suis présidente du OEC, le Comité organisationnel qui est très polémique en ce moment à l'ICANN. Et je vous ai corrigé quelque chose que vous avez dit.

L'OEC et le Conseil d'admiration aussi ne sélectionnaient pas des examinateurs externes. On a confirmé la sélection faite par le personnel. Donc il faut assurer que les processus sont en conformité et que tout ce qui doit être fait l'est effectivement fait en fonction des capacités des équipes chargées de la révision. Et vous êtes extrêmement importants. Donc il faut bien faire les choses. C'est pourquoi on prend notre temps. Et lorsque nous serons prêts, vous le saurez. Et je suis heureuse de savoir que vous avancez avec votre « examination » interne.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Merci beaucoup de ce point de précision. Nous en avons pris bonne note, et ça fait déjà partie des documents internes du SSAC. Oui. Parfois on va très vite, vous savez.

Quelqu'un d'autre souhaite ajouter quelque chose sur ce point ? Bien. Le point suivant à l'ordre du jour concernant des informations par rapport au Comité technique du Conseil d'administration.

KAVEH RAN JBAR :

Merci Patrik. Peut-être que vous le savez. Le Conseil d'administration a créé un comité technique du Conseil d'administration. La charte a été mise en ligne. Je vais vous

donner un résumé de cette charte. Ce comité a trois responsabilités différentes. D'abord, supervision d'ICANN org. Il s'agit de la responsabilité fiduciaire du Conseil d'administration vis-à-vis des opérations internes de l'ICANN. Et donc c'est sur cette piste de travail qu'on travaille. Ensuite, l'engagement de la communauté et les relations externes avec les différentes AC et SO. Et ensuite, renvoyé au conseil d'administration. Peut-être que l'exemple des mails personnels et professionnels, c'est un bon exemple.

Ensuite, essayer de voir ce qui nous attend pour l'avenir. Travailler avec le CTO sur des thématiques qui pourraient entraver la manière dont on travaille. Et je voulais souligner le fait que le CTO, ça n'est pas un organe qui prend des décisions. Il fait des recommandations au Conseil d'administration pour que le Conseil d'administration prenne des décisions en pleine connaissance de cause.

On essaye de faire de ce comité un groupe du style un peu IETF, qui soit aussi transparent que possible. Par exemple, on a commencé par des séances pleinement ouvertes aux observateurs. Les sessions B sont également ouvertes aux observateurs. Et c'est quelque chose comment établir des relations et être plus efficace. Mais voilà la situation actuelle. On

a eu notre première réunion en début de semaine. Et n'hésitez pas à regarder ce qui se passe sur le site Web et l'agenda.

RAM MOHAN :

Merci, Kaveh. Oui. Pour que vous partagiez avec le SSAC, vous pourriez peut-être nous dire que dans la charte il est dit que le Comité technique du Conseil d'administration, c'est le principal espace pour regarder sur les aspects techniques et les recommandations du SSAC au Conseil d'administration y seront révisées. Donc je pense qu'il serait intéressant de donner au SSAC une idée pour savoir s'il y a un changement dans le processus par rapport à la manière dont le Conseil d'administration voit les recommandations du SSAC et quel va être le rôle de ce comité par rapport à l'examen de ces recommandations et comment il va partager cela avec les autres membres du Conseil d'administration.

KAVEH RAN JBAR :

D'un point de vue externe, je ne m'attends à aucun changement. Mais en interne, vous savez, le niveau de compréhension technique au BTC est différent du niveau de compréhension juridique. Donc ce qu'on essaye de faire, c'est au sein du BTC, analyser les avis qui nous arrivent, voir si l'on est d'accord avec

ces avis et si on peut les partager facilement avec les autres membres du Conseil d’administration.

En tant que résultat, je ne m’attends à aucun changement, mais un examen plus facile de la part des membres du Conseil d’administration pour l’examen des avis et des recommandations. Mais je le répète, le BTC ne prend aucune décision technique.

RON DA SILVA :

Oui. Je voulais ajouter quelque chose aux commentaires de Kaveh. Effectivement, le défi, parce que peut-être qu’il y a une tendance à se concentrer trop sur les éléments techniques au détriment donc des autres membres du Conseil d’administration qui ne sont pas aussi intéressées par les aspects techniques. Donc il faudrait que le SSAC nous accompagne parce que si on a cette tendance à se concentrer exclusivement sur l’aspect technique au sein de ce comité, il faut que le SSAC nous le dise et qu’on le sache pour ne pas négliger les autres membres du Conseil d’administration qui ne sont pas forcément aussi penchés sur cette question.

STEVE CROCKER : Oui. J'aimerais reprendre ce que vous venez de dire. Avant l'existence de ce Comité technique du Conseil d'administration, les avis nous venaient du SSAC et d'autres organes techniques. Ils étaient soumis au Conseil d'administration. Et le fait d'être soumis au Conseil d'administration, c'est un terme très vague. Dans les faits, ce que ça veut dire, c'est que quelqu'un, que ce soit Ram ou une autre personne qui est au courant, fait qu'une personne demande d'une manière formelle qu'il y ait un temps alloué lors des séances ou une résolution lors des réunions du Conseil d'administration, ou bien que lorsque deux personnes ont une conversation en face à face, en parallèle, et une manière- Ah ! Et j'ajouterai quelque chose.

Lorsque nous avons des discussions avec tous les membres du Conseil d'administration, certains participent davantage. D'autres observent. Et l'idée, c'était de faire en sorte que ces membres-là du Conseil d'administration, qui observaient, participent davantage, et que les gens seraient plus intéressés si on avait une séance de tous les membres du Conseil d'administration, et que tous participent. Donc c'est une petite aide pour aider les gens à participer davantage.

Ça, ça inclut tous les gens qui sont intéressés par les aspects techniques et sont très au point sur les aspects techniques. Et

l'idée, ça n'était pas de mettre en place des mécanismes qui repousseraient un petit peu ceux qui ne s'intéressent pas tant.

RAM MOHAN : Point suivant.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Oui. Le point suivant, c'était le GDPR et quels sont les avis du SSAC par rapport au GDPR.

Au SSAC, nous avons examiné les questions liées au WHOIS depuis un moment maintenant. De fait, le document SSAC numéro 3 du 1^{er} décembre 2002 était la première recommandation du SSAC qui faisait référence aux questions liées à l'accès aux données d'enregistrement. Et on a élaboré une série de documents qui disaient que du point de vue du SSAC, il y a- on l'a répété donc dans ces recommandations à maintes reprises, et je vais mentionner ces choses.

La première, c'est qu'on a souligné à un certain nombre de reprises que ce qu'il faut pour faire avancer les discussions, c'est que l'on utilise une terminologie unique et cohérente et des choses simples. Ça, ça permet de simplifier les choses et de faire en sorte qu'il soit plus facile de voir s'il y a accord ou désaccord.

Également, la nature globale de l'Internet et l'utilisation des noms de domaine et d'autres identifiants font qu'il faut qu'il y ait une politique unique et cohérente, une politique qui soit prévisible. Et cette politique, bien entendu, doit être à même d'être mise en œuvre depuis les contrats jusqu'à la législation locale et les différentes législations. Ce qui, par définition, et crée beaucoup de tension. Parce que la législation, c'est défini par la juridiction locale.

Il y a également des différences du point de vue opérationnel. Et ça, ça existera toujours. Et cela mène à certains problèmes. Parce que différentes organisations adoptent des solutions qui sont différentes. Et donc, par la suite, il y a un problème d'interopérabilité du point de vue technique. Il peut parfois aussi y avoir des problèmes tels que la capacité à avoir des modèles de travail, du point de vue des forces de la loi qui sont difficiles de mettre en place pour inclure le secteur privé, pour que les réseaux fonctionnent de manière plus uniforme, et donc, du point de vue opérationnel, l'Internet a du mal à fonctionner si on a trop de divergences en matière d'interopérabilité.

En ce qui concerne le GDPR de manière plus spécifique, donc il y a l'interopérabilité, il y a la question de la mondialisation, on n'en parle depuis longtemps et on ne voit pas que les choses ont réellement avancé. Pas autant qu'il le faudrait. Les différentes

organisations qui doivent mettre en application le GDPR doivent prendre leurs propres décisions par rapport à différentes spécifications de la réglementation. Par exemple, toutes les discussions par rapport au WHOIS, aux dates, aux attributs, etc., Ça, c'est à chaque organisme de le déterminer.

Du point de vue du SSAC, ce que nous croyons, c'est que les discussions au sein de l'ICANN sont une bonne chose. Mais, ce qu'il faut faire et ce qui pourrait peut-être être mieux fait, c'est que l'ICANN, en tant que coordinateur, puisse aider les différents organismes à prendre des décisions plus coordonnées, plus uniformes, lorsqu'ils décident de la manière dont ils vont mettre en place de GDPR. Nous pensons en fait que cela représente une opportunité de savoir non seulement comment mettre en œuvre une réglementation qui est vraiment extrême non seulement dans une juridiction dans le monde entier, mais comment la mettre en œuvre dans le monde entier. Ça, c'est une leçon que peut tirer l'ICANN. On pourrait peut-être faire un post-mortem sur la manière dont les choses sont mises en place parce que les règlements tels que le GDPR, ce ne sont pas des choses qui arrivent en une semaine. Cela fait des années que c'est débattu. Donc est-ce que nous faisons ? Est-ce que nous étions endormis à l'ICANN ? Que pouvons-nous faire pour participer au processus de création de ce type de législation en amont ? Ça, c'est une

des choses que la communauté aurait pu faire. Donc il est tout à fait possible que la communauté doive réfléchir, certes à la mise en œuvre de cette législation. Mais il faut également voir comment aller de l'avant de manière plus générale pour l'avenir.

Pour conclure, au SSAC, nous suivons les évolutions. Nous parlons des étapes à suivre. Et nous avons fait référence à différentes déclarations que nous avons publiées et nous espérons que celles-ci nous permettront d'aller de l'avant. Pour l'instant, nous n'avons pas vraiment identifié de besoin de faire de nouvelles déclarations de participer à d'autres activités. Beaucoup des membres du SSAC participent de manière très active aux différentes discussions. Et en particulier, il nous semble que nous avons énormément d'expertise par rapport aux besoins du secteur privé qui se concentre sur tout ce qui est spam et autres ressources. Nous avons l'expérience de toutes ces entités que nous encourageons à participer aux discussions.

Et en tant que président du SSAC, je dois vous dire que leur point de vue était très bien reçu, même si- et même lorsqu'ils parlent en leur propre nom, individuel.

RAM MOHAN : Merci Patrik. Y a-t-il des questions ? Merci. Donc Patrik, vous avez répondu à toutes les questions sur le GDPR! C'est extraordinaire.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Je ne savais pas que j'étais aussi bon. Mais très bien.

RAM MOHAN : Donc terminé pour le GDPR. Passons maintenant à la question du SSAC au Conseil.

Patrik, est-ce que vous souhaitez poser la question ? Et ensuite on pourra écouter les membres du Conseil d'administration qui souhaiteront répondre.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Oui. Nous observons ce qui se passe au niveau du PDP sur – excusez-moi, j'ai du mal à prononcer les noms, ça serait plus simple si on trouvait des noms plus simples parce que je ne parle pas l'anglais comme première langue.

Alors, il y a une discussion qui est en cours par rapport à la nouvelle série potentielle de gTLD. Et donc, au SSAC, certes, nous souhaitons rester informés- suivre le travail qui est effectué au niveau des différents SO et AC. Nous souhaitons connaître

également le point de vue du Conseil d'administration par rapport à la situation actuelle et nous souhaitons savoir quels sont les enjeux que vous avez peut-être identifiés.

RAM MOHAN : Cherine, vous avez la parole.

CHERINE CHALABY : Merci, Patrik, d'avoir soulevé cette question. Alors, il y a plusieurs choses. Premièrement, les enjeux spécifiques qui peuvent intéresser le SSAC. Et d'une manière générale, le calendrier de la prochaine série.

Alors, je réponds d'abord au premier. Et ensuite je parlerai des questions spécifiques.

Donc il existe beaucoup d'opportunités. Il y a eu des questions qui étaient relatives au calendrier pour la suite, des questions qui ont été posées au Conseil. Et donc la réponse du Conseil, c'est qu'actuellement, il y a des révisions qui sont en cours et nous attendons que ces révisions soient terminées et nous attendons en fait que la communauté nous indique que le travail est terminé là-dessus. Et c'est uniquement à ce moment-là que nous prendrons en compte la recommandation de la communauté et que nous travaillerons sur la prochaine série.

Donc pour l'instant, nous ne souhaitons pas donner de date ferme. Nous attendons que la communauté termine son travail, nous fournisse une recommandation, et ensuite, nous y réfléchirons.

En ce qui concerne le travail sur le PDP et les différentes révisions, quels sont les sujets qui pourront vous intéresser ? Alors, nous considérons de près la question de l'acceptation universelle. C'est un sujet très important qui doit être surveillé parce que ce n'est pas la peine d'avoir un grand nombre de TLD s'ils ne sont pas acceptés de manière universelle et s'ils ne sont pas viables du point de vue commercial.

Deuxième chose, la stabilité de la racine. Nous avons beaucoup parlé des 1000 limites ; est-ce que 1000 c'est trop ? Est-ce que ce n'est pas assez ? Donc il faut absolument s'assurer de bien voir ce que cela signifie pour les séries ultérieures. Est-ce qu'il y a un impact sur la stabilité de la racine ou pas.

Point suivant, la question de la collision. Vous êtes au courant. Nous avons parlé de .home, de .corp, et il y a une résolution pour travailler avec le SSAC pour donc s'occuper de cette question de la collision en général. Et donc je crois que ceci sera très important pour la série suivante.

Également, la question de la similarité des chaînes. C'est une question qui a été soulevée lors de la première série. Il faut absolument qu'on trouve une solution là-dessus.

Autre discussion, les noms géographiques. Donc, lors de la première série, le Guide du candidat donnait une série de règles très claires par rapport aux pays, villes, territoires. Par contre, il n'y avait rien sur les noms géographiques. Donc là aussi, il faut qu'il y ait une clarification.

Voilà. Donc ça, ce sont les sujets qui vous intéressent. Il y en a sans doute d'autres, je pense. J'ai une liste assez longue. Nous nous occupons de ce programme pour les nouveaux gTLD et donc il y a une grande liste de problèmes qui n'avaient pas été traités dans le premier Guide. Et si on lance la deuxième série et qu'on n'a pas de programme pour ces nouveaux gTLD, et bien, je crois qu'il y aura des problèmes d'efficacité.

Donc voilà ce que j'avais. Je ne sais pas s'il y a d'autres problèmes que je n'ai pas soulevé de votre point de vue.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Ron, vous avez la parole. Merci Cherine.

RON DA SILVA :

Merci. Par rapport aux problèmes de similarité des chaînes, je voulais faire un commentaire là-dessus. Je crois qu'actuellement, c'est un processus manuel, humain, d'évaluation des similarités. Voilà ce que nous avons à notre disposition, mais avec la série suivante, il y aura d'autres chaînes, d'autres IDN, et le problème n'est plus vraiment gérable.

Donc, est-ce qu'il y a des études ou des technologies qui pourraient être utilisées ? Akinori en parlait hier soir au repas. Est-ce qu'on pourrait peut-être évaluer une première fois les similarités des différents candidats d'une manière humaine, avec des moyens humains, en disant oui, j'ai l'impression que cette chaîne est la même que celle-ci. Voici quelles sont les préoccupations. Peut-être qu'il y aura confusion. Etc. Mais une autre série avec un nombre important d'informations qui sont incluses dans le DNS, c'est quand même quelque chose de complexe. Et c'est vraiment difficile d'avoir uniquement des moyens humains pour identifier ces problèmes. Donc moi, j'aimerais bien savoir s'il y a des choses qui peuvent être faites en matière d'innovation.

Patrik ?

PATRIK FÄLTSTRÖM : Alors, tout d'abord, pour répondre à Cherine, je crois que vous avez mentionné les problèmes que nous considérons nous aussi, les problèmes les plus importants. Pour le mettre dans nos propres termes, nous avons des problèmes d'extensibilité de la racine. Il y a également le problème des IDN, de la collision des noms. Et par rapport à ce que Ron disait, donc la question de l'explosion. Et dans notre groupe de travail, nous sommes en train d'effectuer une analyse des lacunes entre la confusion, les règles de comparaison. Alors donc l'analyse de là où il pourrait y avoir des divergences. Donc l'idée, c'est de voir quelles sont les différences. Il y en a sans doute. Mais on ne peut pas deviner. On ne peut pas inventer ce type de choses. Donc il faut faire des comparaisons.

Étant donné cette analyse des lacunes, s'il y a des différences, s'il y a des écarts, l'étape suivante, c'est de faire une enquête pour voir si ces écarts en eux-mêmes créent des problèmes relatifs aux SSR. Par exemple, s'il y a différentes politiques pour les caractères qu'on peut utiliser dans le centre d'échange des marques par comparaison avec le processus de rapide de la ccNSO. C'est la différence entre les deux que l'on va identifier et voir s'il y a un problème.

En ce qui concerne l'explosion, on en a parlé lors de la réunion du SSAC l'autre jour au sein de notre groupe de travail. Nous

avons mentionné le fait que certaines des solutions alternatives des variances permettent à un bureau d'enregistrement ou un opérateur de registres d'utiliser différentes variantes d'un TLD. Donc par exemple, si vous avez deux variantes d'un TLD, c'est une première chose. C'est très bien. Ça peut sembler très bien. Mais, sur le deuxième, il faut créer d'autres choses en combinaison. Avoir quatre domaines, peut-être au deuxième niveau, pour pouvoir lancer le TLD. Et ensuite, vous avez avec cette puissance 2 une explosion, un arbre exponentiel. Donc c'est l'explosion des points communs. Donc si par exemple vous aviez les noms C, les noms B, et d'autres solutions techniques que l'on peut choisir, mais le gros problème c'est lorsqu'on souhaite enregistrer d'autres noms de domaine ou alors avoir différents niveaux dans le DNS.

Donc la question que vous nous avez posée, oui. Nous essayons de voir quels sont les problèmes et les implications dans le reste de l'arbre, dans le reste de la hiérarchie. Mais le domaine total, le nom de domaine total peut-être différent des politiques de la racine. Donc il y a deux éléments dans tout ceci. Mais l'important, c'est de toujours revenir à la mission de l'ICANN et nous essayons de toujours revenir à ça au sein du SSAC. La mission de l'ICANN, c'est donc la mission de la Société pour l'attribution des noms et des numéros, d'assurer le

fonctionnement des numéros et du DNS. Et donc, c'est là-dessus que nous nous concentrons.

CHERINE CHALABY : J'aimerais poser une autre question par rapport à ça. Nous sommes d'accord, je crois. Mais la question, vous avez mentionné la mission, Patrik. Et donc, par conséquent, vous êtes d'accord pour dire qu'il faut que nous lancions la série ultérieure une fois que tous ces problèmes sont résolus. Est-ce qu'on est d'accord là-dessus ? C'est ça le dialogue.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Oui. Tout à fait. Et j'aimerais être plus spécifique. Ce que nous faisons avec le Conseil d'administration, c'est que nous essayons de nous assurer- alors, il y a plusieurs choses qui se produisent en parallèle. Premièrement, par rapport aux séries ultérieures, nous avons des personnes qui travaillent avec nous et nous leur avons donné un sens de travail. Et petit à petit, nous affinons, nous ajustons les recommandations qui sont les plus valides. Avec le Conseil d'administration, nous voyons un petit peu quelles sont les mises en application et nous essayons de voir ce qui fonctionne vraiment bien. Les choses s'améliorent au jour le jour.

Je vous encourage à vraiment regarder dans le détail. Vous verrez les recommandations qui ont été faites par le SSAC pour la série précédente et qui ne sont toujours pas mises en place. Donc pour chaque recommandation, nous avons un dialogue. Nous parlons du statut de la situation, par rapport à cette recommandation.

Mais pour améliorer encore les choses, depuis un certain temps, au SSAC, nous revoyons nos propres recommandations. Donc nous passons en revue tous nos avis précédents. Nous avons établi différentes catégories pour ces différents avis. Nous avons différentes catégories, donc, suivant la validité ou non de la recommandation, s'il faut la répéter, la mettre à jour, par rapport au contexte actuel, au pouvoir s'il y a d'autres événements qui veulent dire qu'elle n'est plus adaptée.

Pour l'instant, nous en sommes au point où nous avons réévalué toutes les recommandations. Nous savons lesquelles sont les plus importantes, lesquelles il nous faut revoir et renvoyer. Donc nous faisons vraiment notre travail pour identifier celles qui doivent absolument être prises en considération avant de passer à la série ultérieure. Donc nous sommes en train de travailler sur ce que vous venez de mentionner parce que nous comprenons tout à fait votre question.

Rod m'a dit qu'il y avait une question à laquelle je n'avais pas répondu de votre part, par rapport aux 1000 nouveaux TLD. Donc je n'ai pas répondu, excusez-moi. Nous avons eu une question justement par rapport aux 1000 nouvelles entrées dans la zone racine. Nous sommes en train de répondre, mais nous n'avons pas terminé notre réponse. Mais j'entends déjà des gens me dire dans cette salle qu'au SSAC, nous avons toujours dit que ce qui était le plus important c'est d'avoir un système en place de manière à pouvoir interrompre l'ajout de nouveaux TLD, et même en éliminer certains dans le cas où on détecte un problème. Et ça, c'est la clé. Notre recommandation a toujours été qu'il nous fallait avoir un système de surveillance, de feedback, qui puisse contrôler le changement, la rapidité de changement. Parce que c'est ça qui est important, cette rapidité de changement. Et donc je pense que le message général ce sera ça dans la réponse que nous apporterons.

RAM MOHAN : Merci Patrik. Nous avons Jonne, Avri et ensuite, nous passerons au sujet suivant. Donc Jonne, c'est à vous.

JONNE SOININEN : Merci Ram. Par rapport à la question des variantes, au sein du groupe IDN du Conseil d'administration, nous avons considéré

cette question des variantes depuis un certain temps. Le nom du groupe a un petit peu changé puisque la portée de notre travail a été élargie pour considérer d'autres questions relatives aux IDN.

Mais la question que je souhaite poser, c'est non seulement les variantes, mais également quels sont les risques au cas où certaines variantes sont introduites dans la racine et finalement lorsque d'autres variantes sont introduites à un niveau plus bas.

Notre travail est toujours en cours, mais ce que nous essayons de faire, c'est d'identifier les risques, identifier les possibilités d'atténuation de ces risques. Je regarde le président de ce groupe de travail, qui est Ram. Ram ? Ram ? Je vous regarde parce que vous êtes le président de ce groupe de travail sur les IDN, mais lorsqu'on continuera d'identifier les risques et que l'on continuera notre travail par rapport à l'atténuation des risques, je pense qu'il serait bon de travailler avec le SSAC là-dessus.

RAM MOHAN :

Merci, Jonne, c'est une excellente idée. J'ajouterai ceci aux points de travail qui vont donc ressortir de cette réunion. Avri, c'est à vous.

AVRI DORIA :

Merci. Apparemment, on a dit que Steve avait dit que j'étais intransigeante. Pardon, je suis en transition. Comme Steve, puisque je ne suis plus coprésidente du subpro, donc des procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD. Et donc, je vais arriver au Conseil d'administration. Je suis donc moi aussi en transition comme je disais.

Et par rapport aux questions que vous avez soulevées, effectivement, nous en parlons dans ce groupe de manière différente, de manière- avec une approche différente. Et on ne parle pas vraiment d'élimination dans la racine, mais je crois qu'il y a plus de 90 sujets que le PDP a pris en considération et, alors que j'arrive au Conseil, j'espère au fil des mois à venir que je pourrais en parler dans le contexte du Conseil et traiter de ces sujets, surtout pour ceux qui ont été abordés ici.

Rien n'a encore été décidé, on le sait. Le processus d'identification des questions est fait avec beaucoup d'attention. Ensuite, on va passer à une période où on va revoir ces questions, analyser ces questions. Le groupe travaille sur une base solide. Il y a une politique qui existe. Il y a une politique de fait dans le Guide du candidat et ce n'est que lorsqu'il y aura de consensus sur un changement que ce changement sera apporté. On ne va pas créer une politique à partir de rien. Donc, obtenir des commentaires, obtenir des informations, obtenir le

point de vue du Conseil d'administration et le point de vue du SSAC, ainsi que le point de vue d'autres personnes et en beaucoup de détail aussi rapidement que possible est très important, avec pour espoir que la première recommandation préliminaire se fera au premier trimestre de 2018.

Donc voilà, nous sommes en cours. Les choses avancent. Donc j'espère, même si je suis en transition, pouvoir aider le Conseil d'administration et le PDP a communiqué sur toutes ces questions. Et j'espère que c'est ce que vous attendez de moi.

RAM MOHAN :

Merci. On a encore sept heures pour cette excuse.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Merci de nous dire cela Avri, et c'est précisément ce que nous supposions et ce que nous avons entendu, et c'est pourquoi nous sommes en train d'essayer d'augmenter ces informations petites à petit. Donc mon message à ce groupe, c'est que même si vous pouvez voir nos premiers messages comme SSAC comme un peu confus, n'ayez pas peur. Vous obtiendrez des informations plus détaillées éclairées de notre part par la suite.

RAM MOHAN : Passons au dernier point à l’ordre du jour. La collision des noms, et en particulier .home, .corp et .mail.

Donc la question du SSAC au Conseil d’administration est la suivante. Diapo suivante. Quelle est la dernière réflexion du Conseil d’administration par rapport à la collision des noms, et en particulier par rapport à .home, .corp et .mail. Je ne sais pas si Cherine ou Steve peuvent nous dire quelle est l’intention du Conseil d’administration, nous résumer un petit peu la teneur des discussions qu’on a eues, et ensuite nous dire vers où nous allons et en particulier quel est le travail qui pourrait venir au SSAC.

Steve souhaite intervenir là-dessus. Laissez-moi vous dire simplement très brièvement. Lors de l’année 2017, le Conseil d’administration a eu beaucoup de réunions en profondeur pour avoir d’abord une compréhension fondamentale de ce que sont les collisions des noms et de ce qui constitue un phénomène qu’on a observé pour bien comprendre les interruptions de contrôle, etc. Donc il y a eu cette base qui a été dégagée grâce à Jonne qui a dirigé des séances techniques.

Ensuite, on a eu d’autres discussions techniques sur l’idée générale de collision des noms. Et au cours des derniers mois, on a clairement pris conscience du fait que la demande

provenant de différents endroits, mais en particulier du SSAC, d'entreprendre d'autres études et d'avoir une base de données avant de faire des conclusions, le Conseil d'administration c'est ce qu'il a fait justement. Il y a eu donc des conversations vigoureuses par rapport à la collision des noms en général, et plus récemment une discussion plus approfondie sur .home, .corp et .mail.

Sur ce, je vais céder la parole à Steve, Cherine ensuite s'il veut ajouter quelque chose.

STEVE CROCKER :

Merci. J'ai plusieurs choses à dire ici. Je vais essayer d'être aussi bref que possible.

D'abord, à un niveau personnel, je ne serai plus ce soir président du Conseil d'administration, mais je continuerai d'être membre du SSAC. Et même si je n'ai pas été très actif, c'est l'une des questions sur lesquelles je souhaite continuer à être actif. Et de plus, j'ai proposé à Cherine et à Goran de sélectionner une petite série de thématiques sur lesquelles je continuerai à être actif. Et c'en est une, justement, de ces questions.

Comme Ram l'a bien dit, cette question a fait l'objet de nombreuses discussions. Et ce soir, nous sommes sur le point

d'adopter une résolution par laquelle le Conseil d'administration demandera de manière formelle au SSAC d'élaborer une série de recommandations. Et j'espère que ce qui va suivre ce radis dans la résolution. Et pour être franc, nous, l'ICANN dans son ensemble, à avancer sans arriver à une réponse définitive par rapport à ce qu'on doit faire pour les noms, pour les chaînes, qui apparaissent déjà fortement dans la racine. Ces exemples de .home, .corp et .mail, d'un point de vue commercial, il est urgent de les résoudre.

Mais de mon point de vue, et je pense que c'est un point de vue partagé, quelle que soit l'urgence, le travail réel qu'on doit faire, c'est d'analyser les chaînes qui sont intensément utilisées dans la racine et que se passe-t-il s'il y a une délégation. Et s'il y a une candidature ou pas, ça, c'est une autre question. Il est facile de se concentrer sur l'aspect quantitatif. On a beaucoup de requêtes. On peut les mesurer. On peut poser des questions pouvoir si on peut faire en sorte que ces requêtes soient plus réduites ou pas. Mais je pense qu'il est essentiel d'expliquer quelles sont les causes.

On ne peut pas avoir de discussion de fond par rapport à ce que serait l'impact, ou s'il existe des manières pour faire des changements dans le comportement, c'est ce qu'on appelle l'atténuation.

D'ailleurs, le terme atténuation suggérerait qu'il y a une signification très claire par rapport à ce qui serait bon. Ce terme, ça fait longtemps qu'on l'utilise. Et on pourrait dire à ce que c'est dans un objectif particulier, même s'il y a eu une délégation formelle des chaînes. Donc il y a une discussion politique ici à suivre que je veux laisser maintenant de côté et revenir au rôle du SSAC.

Donc ce que nous attendons, et nous allons encourager énormément le SSAC à le faire, c'est de procéder à l'élaboration d'un travail en profondeur en regardant le phénomène, les phénomènes, les conséquences, etc., Et le faire de telle manière que ce soit rigoureux, inclusif. L'objectif, ça n'est pas de mettre en place un processus fermé, que les membres du SSAC soient assis dans une salle et élaborent un rapport. Non. Il faut que ça aille bien au-delà de ça. On a choisi de ne pas constituer un groupe de travail intercommunautaire fermé ni un groupe de travail qui soit le fruit des efforts de la GNSO, de la ccNSO, du SSAC. Et je parle à mon nom et au nom de nombreuses autres personnes un groupe significatif d'experts qui doivent entreprendre ce travail avant d'en venir à la discussion sur les politiques et les valeurs. Mais il faut impérativement que ce soit une discussion très large, inclusive, de sorte que les gens

puissent faire part de leurs points de vue, de leurs données, qu'il y ait une discussion ouverte, donc.

Donc le message que j'essaie de vous transmettre ici c'est que nous allons vous charger ce soir sous forme de résolution, et on demande de manière très consciente, on vous demande d'allouer les ressources au sein du SSAC, que vous identifiez les ressources dont vous auriez besoin pour mettre en place ce processus dont l'objectif sera de faire de ce processus un processus autant approfondi, inclusif que possible. Ça, c'est le principal message. Et là, je ne parle pas simplement d'un document accessible aux experts techniques, mais à un large public.

Deux autres choses que je voulais couvrir. Ça sera un grand événement. Ça sera un événement important. Et d'une certaine manière, on a déjà connu en 2003 avec Site Finder. Et les conséquences sont multiples. Elle ne concerne pas simplement l'événement, l'incident, ou les questions techniques elle-même, mais il y a également des conséquences secondaires par rapport à la crédibilité, aux relations, etc.

Donc je ne veux pas vous distraire dans vos travaux, mais je pense qu'il est important d'être conscients, à mesure que ce processus avance, arrive à une conclusion, qu'après, il y aura

des conséquences par rapport au rapport avec la communauté technique, avec l'IETF d'un côté, avec les unités constitutives commerciales de l'autre, par rapport au rôle du SSAC comme institution du SSAC au sein de l'ICANN et aux statuts, à la crédibilité de l'ICANN son ensemble.

J'attends des résultats positifs, pour être franc. Et je voulais que vous soyez conscients de ces conséquences.

Dernière chose que je voulais vous dire, c'est un petit résumé de certaines choses que j'ai mentionnées. Il y a beaucoup d'aspects complexes ici qui entrent en jeu. Les causes pour lesquelles les chaînes sont utilisées sans délégation ne sont pas forcément toutes les mêmes. Il est probablement utile identifié ce qu'on peut identifier et de les expliquer. Et comme je l'ai dit, il est important de couvrir non seulement les questions liées à .home, .corp et .mail, mais également les autres.

Les autres exemples, Belkin, par exemple. Et il y a quelques années, on avait des discussions au SSAC pour savoir ce qui se passerait si Belkin demandait cette chaîne. Je ne sais pas quelle est la réponse. Mais il y a probablement toute une série de causes différentes et il serait utile, à n'en pas douter, de faire en sorte que ces clauses soient accessibles. Il serait tout aussi important de voir quelles sont les conséquences des

délégations, des délégations qui seraient accessibles à plus de membres. Pour moi, elles sont au nombre de deux. À savoir, qu'est-ce qui se passerait s'il y a délégation, quelle que soit la décision de l'opérateur des TLD. Et ensuite, le comportement de l'opérateur du TLD par rapport à ces requêtes. Aussi l'opérateur des TLD souhaite les exploiter et donc l'utilisation malveillante. Donc il faut considérer ceci.

En ce qui concerne l'intégration, il faut bien comprendre qu'il y a une énorme inertie qui existe dans le système de l'Internet, qui est intégré à ce système. Nous avons des exemples de grandes queues avec des noms qui ne sont plus utilisables, le .cs ; nous avons un certain nombre de noms comme ça qui ne sont plus utilisés, mais qui continuent d'exister. Je n'ai pas suffisamment de données pour faire le lien entre ces différents points, mais je crois qu'il est important de bien comprendre les propositions d'action et les conséquences éventuelles. Et il y a également un certain nombre de questions techniques par rapport à tout ceci.

Alors, la première chose à faire, à mon avis, en plus de l'organisation d'un plan de travail, c'est de démarrer une liste des questions pour voir comment on peut attirer l'attention de différentes personnes. Donc cette activité doit être très visible, très publiée. Donc j'espère que vous allez vous amuser, ou alors que vous allez simplement vous accrocher, suivant le point de

vue. Le Conseil comprend qu'il faudra des ressources. Nous espérons que le processus ne va pas traîner pendant de nombreuses années. Mais il est important de se concentrer sur la qualité, sur le détail, l'exhaustivité, et ne pas se laisser contraindre par une date butoir pour vraiment raisonner de la meilleure manière possible.

Et puis, l'interaction et la communication sont extrêmement importantes. Le Comité technique du Conseil d'administration dont on a parlé tout à l'heure aura la tâche d'entretenir une excellente communication avec le SSAC sur cette question, en plus des autres sujets qui sont déjà traités ensemble. Donc il y aura beaucoup de travail dans ce domaine. Le Conseil d'administration va y prêter attention, une attention particulière. Mais donc, voilà ce que je voulais dire. Il faut que l'analyse soit très détaillée.

RAM MOHAN :

Merci, Steve. Je crois que cette explication au SSAC des attentes et excellentes. Cherine, vous avez des commentaires rapidement? Ensuite, je passerai la parole à Patrik et nous concluons la séance peu après.

CHERINE CHALABY : Je n'ai pas énormément de choses à ajouter par rapport à ce qu'a dit Steve, et si ce n'est que de mettre l'accent sur l'impact pour les utilisateurs actuels plutôt que sur la charge de travail sur les opérateurs. Donc quel est l'impact sur les utilisateurs finaux.

Autre chose aussi par rapport à ce qu'a dit Steve que je souhaite ajouter, et c'est pour information, c'est que pendant le processus actuel, nous allons avoir une autre recommandation pour demander au PDG de considérer les candidats. Nous souhaitons le faire lors de la prochaine réunion du Conseil. Il y a 20 candidats qui sont là en attente depuis un certain temps. Qu'est-ce qu'on fait ? On nous demande d'envisager la possibilité d'amener cette demande au Conseil d'administration pour pouvoir avancer en même temps que le travail a lieu.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Quelques commentaires par rapport à cette question des collisions de noms.

Tout d'abord, par notre liaison, nous avons entendu la conversation qui a lieu au Conseil. Votre blog a été publié, Cherine. Nous avons travaillé là-dessus déjà d'une manière générale. Certes, nous n'allons pas trop traîner, mais nous pensons qu'il faut inclure les RFP pour les partenaires externes,

etc. Donc 24 mois, ce n'est pas quelque chose de rapide. C'est notre estimation.

Nous pensons qu'il y aura trois phases dans ce projet. Premièrement, comme Steve le disait, la collecte des données, autant de données que possible. Et également, dans l'objectif que ces données soient réutilisées par d'autres personnes qui souhaiteraient répéter ce travail, nous espérons pouvoir obtenir certaines données qui font partie contrat de non-divulgence. Donc je sais qu'elles ne sont pas divulguées à table, mais voir comment on peut précéder par rapport à ça.

Ensuite, la deuxième phase. Analyser ce qu'on voit dans ces données. Très importante pour permettre aux personnes d'utiliser les données collectées pendant la première phase pour répéter, pour tirer des conclusions.

Troisième phase, les méthodes d'atténuation, comme l'a dit Steve, pour voir quels sont les types qu'on peut utiliser, ce qu'on peut faire, quelle est l'efficacité de ces méthodes, quels sont leurs impacts et leurs effets secondaires.

Et Cherine, nous sommes tout à fait d'accord. Il faut absolument considérer les choses du point de vue de l'utilisateur final.

Donc il y a ces trois phases, et par conséquent, nous pensons que ce projet est vraiment conséquent.

Ce n'est pas possible de travailler de manière ouverte et inclusive. Certes, les délibérations du SSAC se font en interne. Et aujourd'hui encore, nous avons la possibilité d'inviter des parties externes à notre groupe de travail. Et donc, ce que nous envisageons, c'est d'inviter des experts à ce groupe de travail. Mais en fait, la seule chose, c'est de communiquer avec le gestionnaire de projet. Et sur la base des besoins de la communauté, nous répondrons aux questions du Conseil. Donc voilà un peu comment nous envisageons de travailler.

En ce qui concerne l'ouverture, encore une fois, je mets l'accent sur le fait que la collecte de données, les conclusions que l'on tirera de cette collecte de données, ça, c'est ouvert à consultation. Pour le reste, lorsqu'il y aura d'autres conclusions, nous parlerons des écarts entre nos calculs et nos conclusions.

RAM MOHAN :

Merci Patrik. Ceci nous amène à la fin de notre ordre du jour. Je crois, Patrik, que vous avez encore un point à mentionner. Cherine aussi, je crois.

PATRIK FÄLTSTRÖM : Je suis président du SSAC depuis sept ans. Et donc, je souhaiterais saisir cette opportunité, tout d'abord, pour remercier le personnel qui est là pour nous aider au SSAC, Julie Hedlund en particulier qui quitte le SSAC pour aller aider la GNSO. Elle ne part pas de l'ICANN. On la garde quand même avec nous. Mais je souhaite la remercier

Et merci également à David Olive, et merci au personnel de l'icône qui nous ont énormément aidés pour tous les problèmes de logistique, les problèmes pratiques du SSAC. J'aimerais également remercier Jim Galvin, mon vice-président, pour son excellent soutien. Il y a deux choses qu'a faites Jim et qui m'ont permis simplement de pouvoir qui peut me reposer. Premièrement, les opérations, les procédures du SSAC. C'est grâce à lui que les choses fonctionnent sans accroc. Et il a également été membre du comité qui s'était occupé de la révision du SSAC. Et je reconnais aussi qu'au niveau du Conseil d'administration, nous avons des réunions ad hoc. Et maintenant, nous avons des réunions officielles. Donc je crois que la coopération est excellente. Tellement de choses à vous dire, à chacun d'entre vous membres du Conseil, mais je ne vais pas le faire en public. Je vous le ferai en face-à-face et en personne.

Enfin, Steve, je ne sais même pas quoi mentionner. Tout le monde vous remercie, mais j'aimerais vous remercier en tant que membre du SSAC quand même pour tout le travail que vous avez fait en tant que membres du SSAC, justement. Et également en tant que président du SSAC, en tant que liaison au Conseil et ensuite en tant que membre du Conseil, en tant que président du Conseil, donc nous espérons que vous serez avec nous encore quelques mois. Je sais que vous allez partir, mais en tant que membre SSAC, vous continuerez jusqu'à la fin de l'année à apporter votre contribution parce que votre point de vue est extrêmement utile. Et à la fin de l'année, comme tous les membres du SSAC, vous savez que la discussion se poursuivra parce que vous saurez nous trouver si vous le souhaitez.

RAM MOHAN : Cherine.

CHERINE CHALABY : Oui. Patrik, Jim, cela fait six ans que nous travaillons ensemble. Comme Steve l'a dit, c'est toujours des moments qui ont un petit peu à un goût amer parce que les gens sont là depuis longtemps, ils ont eu une excellente influence sur nous, et ils passent à d'autres postes. Et donc le Conseil souhaite vous remercier du fond du cœur pour toutes vos contributions, pour la relation très

